

POLITIQUE RÉGIONALE D'ACCUEIL

Conseil Régional du Limousin

Garder et faire venir de la population dans le Limousin et préserver un tissu économique et social de qualité.

☞ Comment mettre en place une politique régionale d'accueil ?

CONTEXTE

La Région Limousin doit faire face à des enjeux démographiques vitaux, ses campagnes se vident. Pour y répondre, elle développe depuis des années une expertise forte et des actions en matière d'accueil de nouveaux habitants.

Préserver le tissu économique et social, renforcer le potentiel humain, soutenir les successions et reprises d'entreprises ou d'exploitations agricoles sont des enjeux essentiels pour le Limousin qui dispose d'un tissu de PME dans lesquelles le rôle de chef d'entreprise est prépondérant. Face à ces enjeux, la Région a mobilisé la population autour de l'accueil (aujourd'hui 8 Limousins sur 10 se déclarent « prêts à agir personnellement pour favoriser cet accueil ») ainsi que les territoires et a même intégré l'accueil dans ses politiques sectorielles : accueil d'étudiants, de stagiaires de la formation professionnelle, d'agriculteurs, d'artistes...

OBJECTIFS

Garder et faire venir de la population dans le Limousin, préserver et développer un tissu économique et social de qualité.

DEMARCHES

En 1999, la région Limousin crée un **Service Accueil** chargée de jouer un rôle d'interface entre les candidats à l'installation et les acteurs de terrain, et de faire connaître « l'offre » du Limousin et de ses territoires. Ce Service, dépendant de la Direction de l'accueil et de la promotion, concrétise les orientations politiques novatrices en matière d'accueil de la Région.

1- un appui aux territoires :

- La Région a inscrit au contrat de Plan Etat - Région et aux programmes européens 2000-2006 la politique d'accueil comme une priorité. Cela se concrétise par le soutien à des politiques locales d'accueil avec notamment la mise en place de « **pôles locaux d'accueil** », avec des crédits européens, nationaux et régionaux, pour fournir aux territoires limousins intéressés, des moyens pour structurer leur « offre » globale (en matière d'économie, d'habitat, de services, de loisirs...), rassembler toutes les informations correspondantes en un lieu unique et faciliter l'implantation de nouveaux arrivants.
- La région est particulièrement impliquée avec le Commissariat à l'aménagement du Massif central dans la mise en place du programme « d'accueil d'actifs » (Voir fiche « Dispositif Créer et Vivre en Massif central »). Elle s'engage avec les territoires par son expertise dans la signature de « chartes territoriales d'accueil d'actifs ».

2 – Un appui aux porteurs de projets :

- La Région a créé des sessions d'accompagnement pour les candidats à l'installation en milieu rural. Ainsi, pendant quelques jours, des personnes sélectionnées, motivées et porteuses d'un projet rencontrent des acteurs locaux (élus, spécialistes de la création d'entreprise et professionnels exerçant la même activité que celle que le candidat désire pratiquer) qui les aident à concrétiser leur projet.
- La Région a mis en place une aide financière permettant de rembourser, dans la limite de 3 050€, les dépenses privées liées à l'installation en Limousin pour les créateurs/repreneurs d'entreprises et les enseignants-chercheurs (aide au déménagement...).
- La Région a lancé deux appels à projets nationaux (Défis jeunes) pour installer en Limousin une quarantaine de jeunes créateurs d'entreprises. Les lauréats bénéficient d'une dotation de 15 000€ et d'un accompagnement individualisé sur plusieurs mois des acteurs économiques (chambres consulaires, boutiques de gestion...) et territoriaux (pour leur implantation).

3- Un travail d'expertise et d'analyse :

- A l'initiative de la Région, l'ensemble des acteurs de l'accueil en Limousin a engagé un travail d'étude visant à connaître de façon plus précise les besoins et les difficultés qui jalonnent le parcours d'un migrant. Cette initiative vise à affiner les outils et aider les personnes à mieux formaliser leur projet.

4- Un appui aux démarches de prospection et de communication :

- La Région a mis en place un partenariat avec la chaîne DEMAIN ! consacré à la création d'activité pour promouvoir et diffuser les offres du territoire.
- Avec le Collectif Ville Campagne et le CNASEA, la Région a initié un salon national de l'installation à la campagne « Projets en Campagne » dont l'objet est de favoriser la rencontre entre territoires d'accueil et migrants potentiels.

RESULTATS

La Région Limousin en faisant de l'accueil une priorité, accueille aujourd'hui près de 10 000 personnes par an depuis 6 ans, ce qui la situe désormais au 9^{ème} rang des régions françaises et au 63^{ème} rang des régions européennes en matière d'attractivité. Près de la moitié des nouveaux venus a entre 20 et 45 ans, et le quart est originaire d'Ile de France.

POINT FORTS - POINTS FAIBLES

Points forts :

Une politique structurante qui vise à permettre l'expression des différents niveaux territoriaux dans un cadre concerté.

Un réseau de partenaires techniques et territoriaux mobilisé sur cette thématique.

Une image forte de terre d'accueil pour la Région.

Points faibles :

Une politique d'impulsion largement tributaire de l'investissement et du dynamisme des territoires.

Des offres des territoires et la connaissance des candidats à l'installation en Limousin encore insuffisantes pour répondre efficacement aux sollicitations.

La Région souhaite pouvoir mettre en relation les offres des territoires, la demande des candidats à l'installation et les connaissances sur ces derniers, mais la base de données reste à construire.

CONTACTS

Conseil Régional du Limousin
Direction de l'accueil et de la promotion

27, boulevard de la Corderie

87031 LIMOGES CEDEX

Tel : 05 55 45 19 21

Fax : 05 55 45 18 61

- **Stéphane GRASSER**, Chef du Service Accueil,
e-mail : s-grasser@cr-limousin.fr